■ PLANÈTE CONDUITE

APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE

Dès 15 ans : prenez de l'avance, gagnez en expérience et prenez confiance.

POURQUOI CHOISIR L'AAC ?

• Apprendre progressivement, avec le suivi d'une auto-école et l'expérience régulière d'un accompagnateur.

• Multiplier les situations de conduite : ville, route, autoroute, jour, nuit et météo variée.

• Développer les bons réflexes : observation, anticipation, gestion des priorités et adaptation de l'allure.

• Arriver à l'examen avec une expérience de conduite plus importante et une meilleure confiance.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

1 DÈS 15 ANS	Inscription en auto-école avec l'accord du représentant légal.
2 FORMATION INITIALE	Code de la route et formation pratique avec un enseignant. Minimum réglementaire : 20 h en boîte manuelle ou 13 h en boîte automatique.
3 DÉPART EN CONDUITE ACCOMPAGNÉE	Après validation de la formation initiale, accord de l'assureur et rendez-vous préalable avec l'enseignant et l'accompagnateur.
4 AU MOINS 1 AN ET 3 000 KM	Conduite avec un accompagnateur, en France, dans des conditions variées, avec deux rendez-vous pédagogiques obligatoires.
5 DÈS 17 ANS	Possibilité de se présenter à l'épreuve pratique du permis B.

LES AVANTAGES À RETENIR

✔ Une expérience plus longue • ✔ Un apprentissage progressif • ✔ Un permis probatoire réduit à 2 ans après réussite (au lieu de 3 ans)

QUI PEUT ACCOMPAGNER ?

Un ou plusieurs accompagnateurs : chacun doit être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans sans interruption et avoir obtenu l'accord de son assureur. L'accompagnateur peut être un proche, sans être nécessairement un membre de la famille.

ENVIE DE PRENDRE LA ROUTE PLUS SEREINEMENT ?

L'équipe PLANÈTE CONDUITE vous accompagne à chaque étape.
Renseignements et inscription auprès de notre auto-école

Informations réglementaires vérifiées sur Service-Public.fr — 16 mars 2026. Conditions et modalités susceptibles d'évoluer.